



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT DE JURY

CAFIPEMF

SESSION 2025 - 2026

Président du jury : Yannick PERAN IA-Daasen
Vice- Présidente : Valérie HANNIBAL A-Daasen

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES	4-5
III. ANALYSE STATISTIQUE DE LA CERTIFICATION 2025- 2026.....	6
IV. ANALYSE DE L'ÉPREUVE 1	9
ÉPREUVE 1 : analyse quantitative	9
ÉPREUVE 1- SÉQUENCE 1 : épreuve de pratique de classe.....	9-10
ÉPREUVE 1- SEQUENCE 1 : épreuve aménagée	11-12
ÉPREUVE 1- SÉQUENCE 2 : entretien avec le candidat	13
10 RECOMMANDATIONS	15
V. ANALYSE DE L'ÉPREUVE 2	16
ÉPREUVE 2 : analyse quantitative	16
ÉPREUVE 2- SÉQUENCES 1 et 2 : entretien avec un observé et entretien avec le jury	16-17
ÉPREUVE 2- SÉQUENCES 3 et 4 : rédaction du rapport et entretien avec le jury.....	18-19
10 RECOMMANDATIONS	20
VI. RETOUR SUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE	21

I. INTRODUCTION

Ce rapport a pour objectif d'éclairer les futurs candidats sur les enjeux de la formation et de rendre compte des résultats aux épreuves du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) pour la session 2026.

Il rappelle les conditions réglementaires liées à cette certification et sert de guide aux candidats souhaitant évoluer dans leur carrière, en leur fournissant des orientations précises pour la préparation de cette épreuve. Ce document synthétise également les retours des commissions de jury, mettant en lumière les réussites et les axes d'amélioration identifiés.

Il s'articule autour de deux paradigmes fondamentaux :

1. La professionnalité du formateur et son éthique

L'action de formation, selon la circulaire DGEFP n° 2011-26 du 15 novembre 2011, consiste à « conduire un processus visant à une évolution des savoirs et des savoir-faire du professionnel, à partir de ses connaissances, compétences, qualifications et besoins ».

Ce processus exige du formateur un engagement éthique qui repose sur :

- *Le respect de la personne en formation,*
- *L'éthique de la commande institutionnelle.*

Le formateur doit ainsi se situer de manière autonome dans le cadre de sa profession pour aider les enseignants en formation à se construire professionnellement, en développant leur réflexion et leur liberté d'initiative.

2. La personnalisation des parcours

Le CAFIPEMF s'adresse à des publics variés, chacun avec des enjeux spécifiques :

- **Le Professeur des Écoles devant élèves :** *Passer d'une posture d'enseignant à une posture de formateur, en développant des compétences en auto-analyse réflexive, en ingénierie de formation, en analyse des pratiques et en accompagnement individualisé.*
- **Le Conseiller Pédagogique faisant fonction ou en fonction :** *Formaliser et enrichir son expertise pour devenir un formateur certifié, capable de piloter des dispositifs de formation à plus grande échelle.*
- **Le Directeur d'école :** *Intégrer la dimension formation dans son rôle de manager, pilote pédagogique de son école, pour accompagner ses équipes et devenir un acteur clé de la formation continue.*

Conséquence : *Une adaptation de la formation et une inscription dans la durée.*

La préparation au CAFIPEMF en Guyane a été revisitée dès cette session pour :

- *Proposer des parcours différenciés (modules spécifiques pour chaque profil),*
- *Intégrer des ateliers pratiques et des modalités hybrides en faveur de l'auto-formation,*
- *Mettre l'accent sur l'ingénierie de formation,*
- *Favoriser le mentorat.*

Ce rapport se veut un outil d'évaluation et de réflexion, destiné aux futurs candidats, aux responsables de la formation du CAFIPEMF ainsi qu'aux membres des jurys. Il propose des recommandations pour aider les candidats à adopter une posture de formateur affirmée.

Les titulaires du Cafipemf ont vocation à exercer dans l'enseignement du premier degré en tant que conseillers pédagogiques ou en tant que maîtres formateurs. Après obtention de la certification, le candidat admis bénéficie d'un accompagnement lors de sa première année d'exercice de la fonction de conseiller pédagogique ou de maître formateur.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du service de la Division des Examens et Concours, au chargé de mission assurant le relais entre les services et les commissions, aux inspecteurs du premier degré, ainsi qu'aux formateurs académiques et de l'INSPÉ. Leur engagement et leur expertise sont essentiels à la mise en œuvre réussie de cette certification.

II. RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- BOEN n°21 du 27 mai 2021 relative à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur : NOR : MENE2115553C, MENJS - DGESCO C1- 2 ; <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo21/MENE2115553C.htm>
- Arrêté du 04 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur : NOR : MENH2104772A, JORF n° 0105 du 5 mai 2021, Texte n°8 ; <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043475491>
- Décret n° 2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le décret n° 85-88 du 22 janvier 1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043475476>

Présentation du CAFIPEMF

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) est un certificat requis pour les candidats qui exercent des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles. À partir de la session 2022, cet examen a été rénové pour s'inscrire dans un cursus accompagné, permettant une appropriation progressive des enjeux et des compétences liés aux fonctions de formateur.

Cet examen vise à préparer les candidats aux attentes spécifiques de la formation des enseignants, en tenant compte des évolutions pédagogiques et des besoins des élèves.

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur comprend deux épreuves d'admission. **Il n'y a pas d'épreuve d'admissibilité.**

LES ÉPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves d'admission sont conçues pour évaluer les compétences attendues d'un formateur dans quatre domaines fondamentaux :

- **Penser, concevoir, élaborer** : Capacité à développer des projets pédagogiques adaptés.
- **Mettre en œuvre, animer, communiquer** : Aptitude à animer des séances d'enseignement et à communiquer efficacement avec les élèves et les collègues.
- **Accompagner** : Savoir accompagner des enseignants dans leur pratique.
- **Observer, analyser, évaluer** : Compétence à observer des pratiques pédagogiques et à en faire une analyse critique.

La première épreuve d'admission est constituée de deux séquences : un temps d'enseignement en classe assuré par le candidat en présence du jury et un temps d'entretien du candidat avec le jury, immédiatement après le temps d'enseignement.

La seconde épreuve d'admission est constituée de quatre séquences. Elle consiste, en présence du jury, en l'observation par le candidat d'une séance de classe menée par un enseignant titulaire ou stagiaire, immédiatement suivie de l'analyse de la séance avec l'enseignant de la classe, puis la production par le candidat d'un rapport de visite, suivie d'un entretien du candidat avec le jury. Cette seconde épreuve se déroule pour tous les candidats dans le délai d'un mois après la première épreuve.

L'ÉPREUVE 1 est composée de 2 séquences

Les deux séquences sont consécutives. Elles ont lieu le même jour. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre chaque séquence.

Séquence 1 : observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe mené par le candidat.

Durée : 60 minutes.

L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Option complémentaire : Le candidat a la possibilité d'inclure un autre domaine d'enseignement (20 minutes maximum) qui doit contribuer explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques. Il devra justifier ce choix lors de la séquence 2.

La séquence 1 d'admission peut être aménagée,

Elle prend la forme d'une séance collective animée par le candidat selon son contexte professionnel et en présence du jury. Les conseillers pédagogiques animeront une action de formation. Les directeurs d'école, au choix, dirigeront une réunion pédagogique ou animeront une formation professionnelle.

Séquence 2 : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement ou d'animation observé.

Durée : 60 minutes.

L'ÉPREUVE 2 est composée de quatre séquences

Elle est la même pour tous les candidats. **Il n'y a pas d'aménagement possible.**

Les séquences 1 et 2 se déroulent consécutivement le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la première épreuve d'admission. Les séquences 3 et 4 se déroulent ultérieurement, permettant une analyse approfondie des compétences du candidat.

Séquence 1 : Observation par le candidat d'un professeur des écoles débutant (60 minutes).

- L'enseignant observé doit être volontaire et est informé du domaine d'enseignement qu'il devra présenter devant le candidat et son jury.

Séquence 2 : Analyse de la séance observée (30 minutes).

- Cette phase permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à mener un dialogue professionnel constructif, en s'appuyant sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé.

Séquence 3 : Production d'un rapport de visite sur la séance observée.

- Le candidat doit rédiger un rapport d'une longueur maximale de deux pages, à transmettre dans un délai de deux semaines après la séquence 2. Ce rapport sera ensuite évalué par le jury.

Séquence 4 : Entretien avec le jury (60 minutes).

- Le candidat analyse de manière distanciée son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions pédagogiques, et présente le rapport de visite.

III. ANALYSE STATISTIQUE DE LA CERTIFICATION 2025- 2026

Figure 1 - Profil des candidats



Les chiffres montrent un taux de participation en hausse malgré le nombre de désistements (57 inscrits en 2024 - 2025).

La réunion de présentation initiale ainsi que les premiers modules ont fortement insisté sur le niveau initial nécessaire pour atteindre les exigences de la certification

Figure 2 - Répartition des 57 candidats par circonscription

Circonscriptions OUEST		Circonscription CENTRE-EST	
SLM 1	3	Kourou 1	3
SLM 2 - Apatou	5	Kourou 2 - Sinnamary - Iracoubo	5
SLM 3 - Mana- Awala -Yalimapo	8	Cayenne 1- Saul	3
MARONI	2	Cayenne 2- Roura	8
		Macouria- Montsinery - Tonnegrade	9
		Matoury- Regina -Oyapock	6
		Remire Montjoly- Matoury	3
		Rectorat	2
TOTAL	18	TOTAL	39

On note une répartition inégale des candidats entre les circonscriptions, avec 39 candidats à l'Est contre 18 à l'Ouest, soit plus du double. Les circonscriptions Cayenne 2-Roura (8 candidats) et Macouria-Montsinéry-Tonnegrade (9 candidats) concentrent à elles seules plus de la moitié des candidats de l'Est, tandis que l'Ouest est dominé par SLM 3 (Mana, 8 candidats). Cette disparité reflète l'importance à identifier des potentiels particulièrement à l'Ouest où les besoins d'accompagnement sont forts.

Figure 3 - Profil des candidats et épreuves présentées

Profils	Déjà admis Épreuve 1	Déjà admis Épreuve 2	Ont passé les 2 épreuves		
			Épreuve de classe	Épreuve aménagée	Épreuve 2
DE	2		1	5	6
CP FF				6	6
PE	4	6	40		38

Sur les 8 DE, 2 DE avaient déjà obtenu l'épreuve 1 aménagée (représentent l'épreuve 2), 1 DE a présenté l'épreuve de classe et 5 DE ont passé l'épreuve aménagée ; 2 DE ont été absents à l'épreuve 2.

Les 6 CP FF ont passé les deux épreuves dont l'épreuve aménagée.

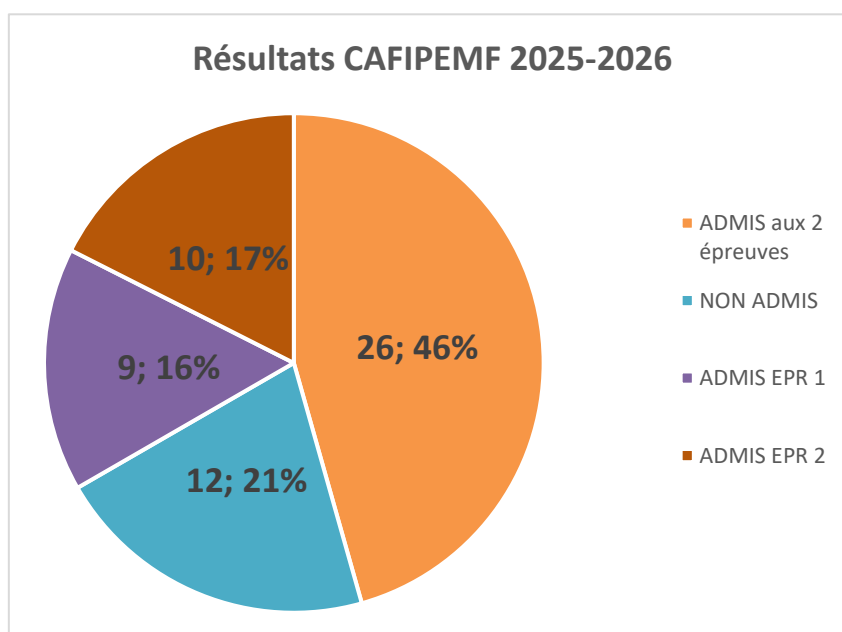
Sur les 44 PE, 4 avaient déjà obtenu l'épreuve 1 et 6 l'épreuve 2. 40 PE ont passés les deux épreuves avec 2 absents à l'épreuve 2.

Figure 4- Moyenne par épreuve et Moyenne générale

Moyenne	Notes Épreuve 1		Notes Épreuve 2		Générale Admis	Générale Non Admis
	Max	Min	Max	Min		
DE	13,5	11	14	10,25	12	4,75
CP FF	18	8	18	11	13,25	8,55
PE	19	4	19	3,5	13	7,6

Le tableau révèle que les Conseillers Pédagogiques Faisant Fonction (CP FF) obtiennent les meilleures performances avec une moyenne générale de 13,25/20, suivis des Directeurs d'École (DE) à 12/20, tandis que les Professeurs des Écoles (PE) affichent une moyenne générale plus basse (10,25/20). Les PE montrent une grande disparité dans leurs résultats, avec des notes minimales très basses (4 à l'épreuve 1 et 3,5 à l'épreuve 2), suggérant des difficultés majeures pour certains candidats. À l'inverse, les CP FF et DE présentent des résultats plus homogènes, avec des notes minimales plus élevées (8 à 11). Enfin, l'épreuve 2 semble plus discriminante pour les PE, confirmant son caractère exigeant en termes d'analyse et de posture professionnelle.

Figure 5 - Résultats session 2025-2026



46% des candidats ont été déclarés admis, soit 26 sur les 57 présents. Ils ont obtenu un total de points égal ou supérieur à 20 sur 40 pour l'ensemble des épreuves, ainsi qu'au moins 10 points sur 20 dans chaque épreuve. 9 candidats sur les 26 ont passé l'épreuve aménagée.

16 % des candidats ont été admis uniquement à l'épreuve 1, soit **9 candidats**.

17 % l'ont été à l'épreuve 2 uniquement, soit **10 candidats**.

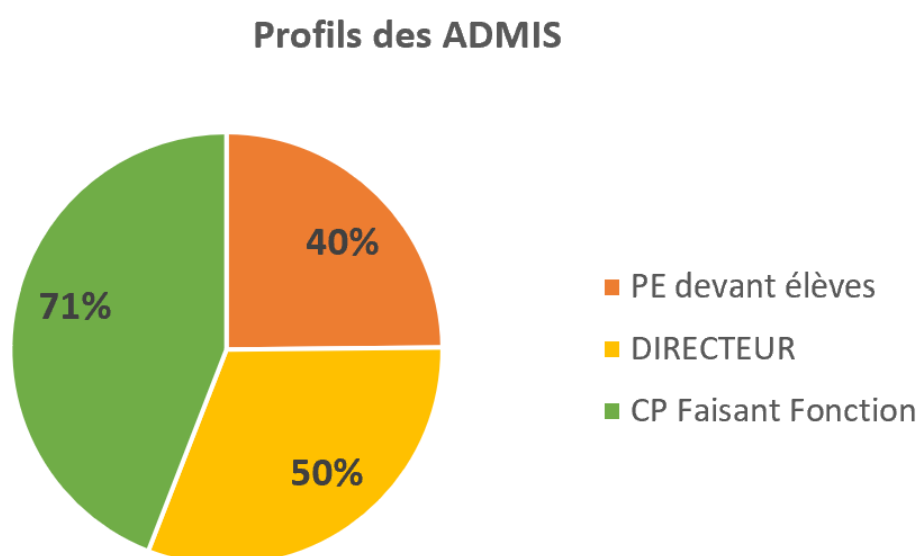
21 % des candidats n'ont pas été admis, soit **12 candidats** sur les 57 présents.

Figure 6 – Taux de réussite par circonscription

Circonscriptions		Admis 2 épreuves	Admis 1 épreuve/2	Taux
SLM 1	3	2		67%
SLM 2 - Apatou	5	3		60%
SLM 3 - MAY	8	4	3	50%
MARONI	2	2		100%
OUEST	18	11	3	61%
Rectorat	2	1		50%
Kourou 1	3	1	2	
Kourou 2 - SI	5	3	2	
Cayenne 1- S	3	0	2	
Cayenne 2- R	8	2	4	
Macouria- MT	9	4	4	
Matoury- RO	6	1	2	
Remire MM	3	3		
CENTRE-EST	39	15	19	38%

Le tableau révèle une disparité marquée entre l'Ouest et le Centre-Est, avec un taux de réussite global de 61% pour l'Ouest (11 admis sur 18) contre 38% pour le Centre-Est (15 admis sur 39). SLM 1 (67%) et Maroni (100%) se distinguent par des taux élevés, tandis que Cayenne 1-Saul (0 admis sur 3) et Cayenne 2-Roura (2 admis sur 8) affichent des résultats plus faibles. Enfin, Remire-Montjoly-Matoury (3 admis sur 3) et SLM 3-MAY (50%) montrent des performances contrastées.

Figure 7 – Profils des 26 admis



14 candidats pourront repasser l'une des épreuves à la session 2026 (première fois), les autres devront repasser l'ensemble des épreuves (deuxième fois).

IV. ANALYSE QUALITATIVE DE L'ÉPREUVE 1

A. SÉQUENCE 1 DE L'ÉPREUVE 1 : LA PRATIQUE DE CLASSE

POINTS FAVORABLES REPÉRÉS

Les candidats admis ont démontré une maîtrise solide des 4 domaines de compétences évalués dans l'épreuve 1 de classe, avec des indicateurs concrets qui témoignent de leur professionnalisme et de leur capacité à créer un environnement d'apprentissage efficace.

1. Conception de la séance (Préparation et structuration)

- **Finalités explicites** : Les séances étaient clairement définies, avec des objectifs alignés sur les programmes officiels (références conformes aux attendus du cycle visé).
 - **Planification rigoureuse** : Une progressivité des étapes d'apprentissage a été respectée, permettant une lisibilité pour des observateurs débutants.
 - **Adaptation aux besoins** : Les candidats ont intégré des modalités variées (classe entière, petits groupes, binômes, individuel) et adapté leurs séances aux élèves en inclusion, avec des ajustements pertinents pour une participation effective.
 - **Supports pédagogiques** : Les affichages étayants et les outils utilisés (vocabulaire structuré, activités contextualisées) ont soutenu la compréhension et l'autonomie des élèves.
- **Indicateurs forts** : Clarté des objectifs, cohérence avec les programmes, adaptation aux publics.

2. Mise en œuvre de la séance (Animation et gestion de classe)

- **Cadre sécurisant** : Les séances étaient solidement ritualisées, offrant un climat motivant et rassurant pour les élèves.
 - **Autorité bienveillante** : Les candidats ont instauré un cadre de travail organisé, avec des habitudes ancrées qui favorisent l'engagement.
 - **Interactions riches** : Les échanges entre élèves ont été stimulés, permettant l'explicitation des stratégies, la comparaison des démarches et le développement de compétences métacognitives.
 - **Place centrale de l'oral** : Une attention particulière a été portée à l'expression, la reformulation et la mise en évidence des compétences langagières.
- **Indicateurs forts** : Gestion de classe efficace, climat positif, interactions constructives.

3. Évaluation et suivi des apprentissages

- **Évaluation formative** : Les candidats ont mis en place un suivi visible des progrès, avec des retours positifs et constructifs pour les élèves.
 - **Différenciation adaptée** : Une ambition forte a été portée envers les élèves les plus fragiles, avec des modalités adaptées pour répondre à leurs besoins.
 - **Estime de soi et confiance** : Les candidats ont valorisé les réussites et soutenu la motivation des élèves, contribuant à un climat propice aux apprentissages.
- **Indicateurs forts** : Suivi des progrès, différenciation, valorisation des élèves.

4. Posture professionnelle et éthique

- **Engagement envers les élèves** : Les candidats ont montré une volonté marquée d'accompagner les élèves fragiles, avec une attention constante portée à leur bien-être et leur progression.
 - **Respect des valeurs républicaines** : Leur posture bienveillante et exigeante a permis de créer un environnement sécurisant, en phase avec les attendus déontologiques du métier.
- **Indicateurs forts** : Posture éthique, engagement, respect des valeurs.

→ **Ces éléments montrent que les candidats admis ont su allier rigueur pédagogique, adaptation aux besoins des élèves et création d'un environnement propice aux apprentissages, suffisamment explicite pour être compris d'un débutant les observant. Cette clarté en termes de gestes professionnels dépasse donc la séance ordinaire réussie.**

POINTS D'AMÉLIORATION REPÉRÉS

Les candidats non admis ont montré des lacunes dans les 4 domaines de compétences, avec des indicateurs à renforcer pour répondre pleinement aux attentes de cette épreuve 1 de classe.

1. Conception de la séance (Préparation et structuration)

- **Manque de phasage clair** : Certaines séances étaient trop longues ou mal structurées, avec un déséquilibre entre les phases (lancement, recherche, confrontation, mise en commun).
 - **Fragilité des concepts didactiques en jeu** : Certains candidats n'ont pas identifié les obstacles d'apprentissage ou les concepts clés à transmettre, limitant la pertinence des activités proposées.
 - **Absence de progressivité** : Les étapes d'apprentissage n'étaient pas toujours logiquement enchaînées, ce qui a entravé la construction des savoirs.
 - **Supports pédagogiques inadaptés** : Certains documents distribués étaient trop nombreux ou peu pertinents, nuisant à la clarté des consignes et à l'efficacité des séances.
- **Indicateurs à améliorer** : Phasage des séances, maîtrise des concepts didactiques, progressivité, pertinence des supports. Dossier fourni au jury plus clair et mieux structuré.

2. Mise en œuvre de la séance (Animation et gestion de classe)

- **Gestion du temps inefficace** : Les séances dépassaient souvent la durée prévue, avec un manque de rigueur dans le respect des contraintes horaires.
 - **Posture trop directive** : Certains candidats ont monopolisé la parole, limitant les interactions entre élèves et l'autonomie des apprenants.
 - **Manque d'étayage** : Les aides apportées aux élèves étaient parfois insuffisantes, ce qui a entravé la compréhension des tâches et des objectifs.
 - **Exploitation insuffisante des traces écrites** : Les traces de travail (cahiers, affichages, productions) n'ont pas été valorisées ou analysées pour consolider les apprentissages.
- **Indicateurs à améliorer** : Gestion du temps, équilibre temps de parole, étayage, exploitation des traces.

3. Évaluation et suivi des apprentissages

- **Place de l'erreur non exploitée** : Les erreurs des élèves n'ont pas été utilisées comme levier d'apprentissage, limitant les opportunités de remédiation.
 - **Différenciation peu marquée** : Les besoins des élèves (notamment ceux en difficulté) n'ont pas toujours été identifiés ou pris en compte, ce qui a réduit l'efficacité des séances.
 - **Absence de verbalisation des procédures** : Les phases de mise en commun n'ont pas permis aux élèves de justifier leurs choix, d'expliquer leurs démarches ou de développer une pensée structurée.
 - **Évaluation formative peu visible** : Le suivi des progrès et les retours individualisés étaient peu formalisés, ce qui a limité l'impact des séances.
- **Indicateurs à améliorer** : Exploitation des erreurs, différenciation, verbalisation, évaluation formative, feed-back.

4. Posture professionnelle et éthique

- **Manque de recul critique** : Certains candidats n'ont pas analysé leurs pratiques ou remis en question leurs choix pédagogiques, ce qui a limité leur progression.
 - **Posture de contrôle** : Une trop grande omniprésence de l'enseignant a empêché les élèves de s'exprimer librement, nuisant à la construction des savoirs.
 - **Manque de prise en compte des acquis** : Les connaissances préalables des élèves n'ont pas toujours été évaluées ou intégrées dans la conception des séances.
- **Indicateurs à améliorer** : Recul critique, posture collaborative, prise en compte des acquis.

→ **Ces éléments montrent que certains candidats restent éloignés des attentes de l'épreuve 1 de classe, qui exige une maîtrise approfondie des 4 domaines de compétences. Le jury rappelle l'importance du regard extérieur expert, apporté lors de l'avis de l'IEN pour l'inscription ou lors de visites préalables, afin de mieux se situer et de s'engager sereinement dans cette certification. Le CAFIPEMF vise la transformation d'un ensemble d'acquis déjà solidement ancrés en termes de pratiques de classe.**

B. SÉQUENCE 1 AMENAGÉE DE L'ÉPREUVE 1 : L'ANIMATION

POINTS FAVORABLES REPÉRÉS

Pour l'épreuve 1, animation, les candidats ayant réussi ont su s'appuyer sur une problématique relevant d'un besoin réel. Qu'ils soient conseillers pédagogiques faisant fonction ou directeurs d'école, leur intervention était pertinente, leur auditoire intéressé et participatif. Le temps d'animation a conduit à un questionnement sur les pratiques et a amené une recherche de pistes de travail. L'évaluation de ce temps, bien que brève, était présente.

1. Conception et scénarisation de l'animation

- **Problématique maîtrisée et Scénarisation lisible et étayée :**
 - Les conseillers pédagogiques ont structuré leur animation avec des supports pertinents et une progressivité claire, adaptée au temps contraint d'une heure. Ils ont une maîtrise fine des contenus didactiques abordés.
 - Les directeurs ont construit leur intervention à partir d'une problématique ancrée dans les besoins réels de leur école, en s'appuyant sur des données probantes.
 - **Adaptation au public :**
 - Les conseillers pédagogiques ont ciblé les besoins des débutants, avec des propos adaptés, un dynamisme et un outillage efficace.
 - Les directeurs ont mobilisé leur connaissance fine des besoins des élèves ainsi que des modalités collaboratives pour piloter leur animation d'équipe.
- **Indicateurs forts :** Problématique, adaptation au public, structuration claire.

2. Mise en œuvre de l'animation (Gestion du groupe et des interactions)

- **Modalités de mise en activité variées :**
 - Les candidats ont alterné les formats (travail individuel, en sous-groupes, plénière) pour maintenir l'engagement et favoriser les interactions.
 - Les techniques d'animation étaient maîtrisées et compatibles avec le temps imparti.
 - **Posture d'observateur effective :**
 - Les conseillers pédagogiques ont su rebondir sur les besoins exprimés par les participants, montrant une écoute active et une réactivité.
 - Les directeurs ont dépassé le cadre traditionnel d'un conseil de cycle ou de maîtres, en enrôlant leur équipe sur des axes de progrès co-construits.
- **Indicateurs forts :** Gestion du temps, dynamisme, écoute active, enrôlement de l'équipe.

3. Évaluation et régulation de l'animation

- **Évaluation présente :**
 - Même brève, l'évaluation a permis de mesurer l'impact de l'animation et d'identifier des pistes d'amélioration.
 - **Projection sur des perspectives concrètes :**
 - Les directeurs ont favorisé l'adhésion de tous en formalisant des axes de travail et en projetant des suites concrètes.
- **Indicateurs forts :** Évaluation formative, projection sur des actions futures.

4. Posture professionnelle et leadership

- **Leadership collaboratif :**
 - Les directeurs ont joué un rôle de pilote pédagogique en faveur d'une dynamique concertée.
 - Les conseillers pédagogiques ont montré une posture d'observateur active, en rebondissant sur les besoins et en adaptant leur discours.
 - **Capacité à transposer et faire évoluer :**
 - Les candidats ont su transposer leurs compétences pour répondre à différents publics (débutants, équipes expérimentées) et faire évoluer les formats en fonction des besoins.
- **Indicateurs forts :** Leadership, adaptabilité, posture professionnelle.

→ **Ces éléments montrent que les candidats admis ont su se placer en tant que formateurs aguerris, capables d'allier rigueur pédagogique, adaptation aux besoins des publics et leadership collaboratif.**

POINTS D'AMÉLIORATION REPÉRÉS

Les candidats non admis ou partiellement admis ont montré des lacunes dans les 4 domaines de compétences, avec des indicateurs à renforcer pour répondre pleinement aux attentes du CAFIPEMF.

1. Conception et scénarisation de l'animation

- **Excès de documents distribués :**
 - Certains candidats ont surchargé leur animation avec des supports trop nombreux, ce qui a nui à la clarté et à la lisibilité de leur prestation.
 - **Manque de focus sur la problématique :**
 - La problématique centrale n'était pas toujours suffisamment mise en avant, limitant la pertinence de l'animation.
- **Indicateurs à améliorer :** Sélection des supports, clarté de la problématique.

2. Mise en œuvre de l'animation (Gestion du groupe et des interactions)

- **Absence de mise en activité réelle :**
 - Certains candidats ont privilégié un format magistral, limitant les interactions et la participation active des participants.
 - **Respect du temps non anticipé :**
 - Le choix des activités n'a pas toujours été adapté au temps imparti, ce qui a déséquilibré le déroulement de l'animation.
 - **Utilisation mal dosée des outils numériques :**
 - Certains outils numériques étaient trop contraignants ou peu adaptés, ce qui a entravé la fluidité de l'animation.
- **Indicateurs à améliorer :** Mise en activité des participants, gestion du temps, maîtrise des outils numériques.

3. Évaluation et régulation de l'animation

- **Méconnaissance des besoins spécifiques des adultes (andragogie) :**
 - Certains candidats n'ont pas pris en compte les spécificités de l'apprentissage chez les adultes, ce qui a réduit l'utilité et l'intérêt de leur animation.
 - **Évaluation peu développée :**
 - La dimension évaluative (retours, bilans, perspectives) était peu présente, limitant la portée de l'animation.
- **Indicateurs à améliorer :** Connaissance de l'andragogie, évaluation formative.

4. Posture professionnelle et leadership

- **Maîtrise insuffisante des contenus didactiques :**
 - Certains candidats ont montré des lacunes dans la maîtrise des concepts didactiques ou ont commis des erreurs notionnelles, ce qui a nui à la crédibilité de leur animation.
 - **Maîtrise insuffisante des ressources institutionnelles :**
 - Les références aux programmes officiels ou aux ressources Eduscol étaient peu mobilisées, limitant la rigueur de leur intervention.
 - **Registre de langue inadapté :**
 - Certains candidats ont utilisé un langage trop technique ou peu clair, ce qui a nui à la compréhension par le jury.
- **Indicateurs à améliorer :** Maîtrise des contenus, référence aux ressources et dispositifs institutionnels, clarté du langage.

→ **Ces éléments montrent que certains candidats doivent encore travailler sur la précision de leur animation, l'adaptation aux besoins des adultes, et particulièrement sur la maîtrise des contenus didactiques et des ressources institutionnelles en lien avec l'objectif visé.**

C. SÉQUENCE 2 DE L'ÉPREUVE 1 : L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

POINTS FAVORABLES REPÉRÉS

Les candidats admis ont démontré une maîtrise solide des 4 domaines de compétences évalués lors de l'entretien, avec des indicateurs concrets qui témoignent de leur capacité à analyser, justifier et projeter leur pratique.

1. Analyse et justification des pratiques (Conception et posture réflexive)

- **Capacité à « parler de leurs pratiques » :**

- Les candidats ont utilisé un registre de langue adapté et professionnel, montrant une maîtrise des termes pédagogiques et didactiques.
- Ils ont justifié de manière pertinente leurs choix et leurs intentions, avec une distanciation qui révèle déjà une posture de futur formateur.

- **Vision claire des besoins des élèves :**

- Les candidats ont identifié les besoins spécifiques de leurs élèves et ont proposé des choix pédagogiques pertinents pour y répondre.
- Leur capacité à expliciter et réguler leurs choix était solidement adossée à des connaissances didactiques fiables.

→ **Indicateurs forts :** Maîtrise du langage professionnel, justification des choix, connaissance des besoins des élèves.

2. Adaptabilité et projection (Mise en œuvre et régulation)

- **Adaptabilité en action :**

- Les candidats sont revenus sur les moments clés de leur pratique, montrant une capacité à analyser leurs séances et à identifier des marges de progrès.
- Ils ont exprimé clairement leurs limites face à certains profils d'élèves ou à des situations particulières, révélant une conscience aiguë de leurs axes d'amélioration.

- **Projection sur d'autres contextes :**

- Les candidats ont su projeter leurs pratiques sur d'autres niveaux ou cycles, démontrant une compréhension systémique de l'enseignement.

→ **Indicateurs forts :** Analyse des pratiques, identification des marges de progrès, projection sur d'autres contextes.

3. Échanges avec le jury (Communication et collaboration)

- **Écoute active et engagement :**

- Les candidats ont créé une véritable « conversation pédagogique » avec le jury, grâce à une écoute active et un engagement constant dans l'échange.
- Leur capacité à dialoguer a permis de construire un échange riche et constructif.

→ **Indicateurs forts :** Écoute active, engagement dans l'échange, qualité de la communication.

4. Posture professionnelle et leadership (Éthique et vision systémique)

- **Posture de futur formateur :**

- Les candidats ont montré une posture réflexive et critique, avec une volonté de rechercher les outils ou formats les plus adaptés aux besoins de leurs apprenants.
- Leur esprit critique était constamment activé, reflétant une volonté d'amélioration continue.

- **Vision systémique :**

- Les conseillers pédagogiques ont engagé un échange riche avec le jury sur les choix opérés, en élargissant la réflexion à d'autres publics ou cycles.
- Les directeurs ont adopté une posture analytique, offrant une vision dynamique du pilotage pédagogique.

→ **Indicateurs forts :** Posture réflexive, esprit critique, vision systémique.

→ **Ces éléments montrent que les candidats admis ont su prendre du recul sur leur pratique, établir un véritable échange pédagogique avec le jury, et démontrer une compréhension approfondie des enjeux de l'enseignement et de la formation.**

POINTS D'AMÉLIORATION REPÉRÉS

Les candidats non admis ou partiellement admis ont montré des lacunes dans les 4 domaines de compétences, avec des indicateurs à renforcer pour répondre pleinement aux attentes du CAFIPEMF.

1. Analyse et justification des pratiques (Conception et posture réflexive)

- **Présentation chronologique sans analyse du réel :**
 - La présentation chronologique a limité la profondeur de la réflexion.
 - Les questionnements relatifs à l'adéquation entre la tâche des élèves et l'objectif visé n'étaient pas toujours bien cernés.
 - **Méconnaissance des concepts didactiques :**
 - La prise de recul subséquente a limité la pertinence des choix pédagogiques.
 - Le manque de réflexion sur les enjeux didactiques sous-jacents a été particulièrement relevé.
- **Indicateurs à améliorer :** Analyse critique des pratiques, maîtrise des concepts didactiques.

2. Adaptabilité et projection (Mise en œuvre et régulation)

- **Absence de séance générant un véritable apprentissage :**
 - Certaines séances n'ont pas généré d'apprentissage, révélant un manque de maîtrise des processus d'enseignement efficaces.
- **Indicateurs à améliorer :** Conception de séances efficaces, maîtrise des processus et des enjeux d'apprentissage.

3. Échanges avec le jury (Communication et collaboration)

- **Méconnaissance des concepts andragogiques :**
 - Pour l'épreuve aménagée, la méconnaissance des concepts andragogiques a entravé la capacité à prendre du recul sur l'acte de formation proposé.
 - Une incapacité à lire les comportements de leur public a été relevée, limitant l'efficacité de l'animation.
 - **Récurrence des justifications temporelles :**
 - La récurrence des « Je n'ai pas eu assez de temps » est symptomatique d'un manque de maîtrise ou de préparation insuffisante. Le temps restant un paramètre de l'exercice.
 - **Registre de langue inadapté :**
 - Certains candidats ont utilisé un registre de langue parfois inadapté durant l'échange avec le jury, ce qui a nui à la clarté de leur communication.
- **Indicateurs à améliorer :** Maîtrise de l'andragogie, lecture des comportements du public, gestion du temps, clarté du langage.

4. Posture professionnelle et leadership (Éthique et vision systémique)

- **Dimension évaluative peu développée :**
 - La dimension évaluative (retours, bilans, perspectives) était peu développée, limitant la portée de l'animation ou de l'entretien.
 - **Difficultés pour les directeurs :**
 - Ils ont eu des difficultés à dépasser le cadre ordinaire d'un conseil de cycle ou de maîtres.
 - Leur capacité à enrôler l'équipe sur des axes de progrès co-construits, à partir de données probantes (forces et faiblesses des résultats), reste fragile.
 - Malgré une bonne connaissance de leur public, leur capacité à les engager vers une analyse réflexive, par la mise en œuvre de modalités générant des interactions, demeure une faiblesse persistante.
- **Indicateurs à améliorer :** Dimension évaluative, leadership collaboratif, capacité à générer des interactions réflexives.

→ **Ces éléments montrent que certains candidats doivent approfondir leur réflexion pédagogique et didactique, mieux maîtriser les enjeux de l'andragogie, et renforcer leur capacité à animer des temps de formation ou de pilotage d'équipe de manière plus stratégique et collaborative.**



10 RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

POUR L'ÉPREUVE 1 : SEQUENCES 1 ET 2

Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à piloter une classe ou une formation en justifiant ses choix pédagogiques. L'objectif est de démontrer l'efficacité des modalités d'enseignement ou de formation utilisées pour favoriser des apprentissages effectifs, dans un environnement bien organisé en direction d'élèves ou d'apprenants adultes. L'entretien doit montrer que le candidat adopte une posture de formateur en analysant ses pratiques pour offrir une valeur ajoutée à de futurs stagiaires ou à des pairs.

Accompagnement et expertise

1. **Accompagnement essentiel** : L'accompagnement par la circonscription est crucial pour préparer les candidats, garantir que leur pratique apporte une valeur ajoutée à des pairs et pour les faire réfléchir aux raisons qui les animent à devenir formateurs.

2. **Maîtrise des compétences** : Les candidats doivent prouver leur capacité à concevoir des situations d'enseignement favorisant des apprentissages, ainsi que leur connaissance des avancées didactiques, incluant les neurosciences (ressources Éduscol). L'entraînement sur ces points et l'accompagnement sont des leviers de réussite pour la certification.

Enjeux des séances de classe et d'animation

3. **Séances ambitieuses** : Proposer des séances ambitieuses dans un cadre réfléchi tout en veillant à leur accessibilité, afin qu'un débutant intègre l'importance de la planification, d'un cadre propice aux apprentissages ou les enjeux d'une problématique de formation. La scénarisation de l'animation adossée à un objectif doit être rigoureuse.

4. **Objectif clair** : L'objectif doit être défini, avec des consignes et des tâches explicites. Les élèves et apprenants doivent comprendre ce qu'ils font et pourquoi. Les autres adultes présents (AESH, ATSEM) ont des rôles et des tâches pensés et communiqués.

5. **Cadre d'apprentissage** : Incrire la séance dans un cadre d'apprentissage clair, avec des références bibliographiques bien documentées et un dossier structuré pour le jury. Ce dernier doit observer des élèves, des apprenants engagés dans des activités adaptées et exigeantes qui stimulent leur réflexion.

6. **Différenciation et évaluation** : Anticiper la différenciation pédagogique et rendre visibles les éléments d'évaluation formative tout au long de la séance en classe. Favoriser l'interaction entre élèves et apprenants afin d'apprécier leur niveau de compréhension (feed-back). Bien maîtriser les concepts d'andragogie pour mieux adapter les outils lors de l'animation.

7. **Public ciblé** : Pour les candidats déchargés de classe, veiller à ce que l'aspect « artificiel » contribue néanmoins à la compréhension des tâches par les élèves. Préparer une analyse de la situation lors de l'entretien. Prendre le temps de capter son public en animation.

8. **Perspective d'ensemble** : Lors de l'échange avec le jury, ne pas se limiter aux aspects organisationnels. Une prise de recul est attendue, en se centrant sur les dimensions didactiques, éducatives et inclusives ainsi que sur des prolongements possibles au-delà du cycle considéré.

Connaissance des enjeux des politiques éducatives

9. **Préparation intégrée** : L'entretien doit se préparer en même temps que la séance pour expliquer les choix et perspectives à moyen et long terme. Les candidats doivent démontrer leur connaissance des guides institutionnels et des politiques éducatives tant ministérielles qu'académiques.

10. **Compréhension globale** : Bien qu'une connaissance exhaustive des documents ne soit pas exigée, les candidats doivent s'assurer que leur compréhension dépasse le seul domaine ou cycle présenté. Les principes et concepts didactiques abordés doivent être maîtrisés via les guides et perçus en termes de progressivité sur les cycles.

V.ANALYSE DE L'ÉPREUVE 2 : 4 SEQUENCES COMMUNES

A. ANALYSE QUALITATIVE DES SEQUENCES 1 et 2

Lors de ces séquences d'observation et d'entretien d'un débutant, les membres du jury s'assurent surtout d'aptitudes en devenir, telles que :

- **La réflexion approfondie en didactique et en pédagogie.**
- **L'observation et l'écoute actives d'un pair débutant.**
- **La capacité à mener une activité de conseil et de compréhension de pratiques professionnelles autres que la sienne.**
- **La démarche active de formation et l'intérêt permanent pour l'objectif éducatif.**

POINTS FAVORABLES REPÉRÉS

Les candidats admis ont démontré une maîtrise solide des 4 domaines de compétences évalués lors des séquences 1 et 2, avec des indicateurs concrets qui témoignent de leur capacité à accompagner un pair débutant.

1. Observation et écoute active (Conception et posture réflexive)

- **Cadre de dialogue bienveillant et constructif :**
- Ils ont instauré un climat de confiance avec l'enseignant débutant observé, en s'appuyant sur ses questionnements et en valorisant systématiquement les points positifs relevés.
- Leur posture d'accompagnement patiente et progressive a favorisé un dialogue constructif.
 - **Plan d'observation clair :**
- Ils ont priorisé quelques entrées fortes (2-3), montrant une capacité à cibler des éléments clés de la séance observée.

→ **Indicateurs forts :** Bienveillance, écoute active, valorisation, priorisation.

2. Analyse critique et retour sur l'observation (Mise en œuvre et régulation)

- **Retour pertinent :**
- Leur retour était structuré avec une gestion efficace du temps d'entretien.
- Leur analyse critique était adossée à des références et connaissances pertinentes.
 - **Projection de l'enseignant observé :**
- Ils ont permis à l'observé d'engager une méta analyse enrichissant ainsi le dialogue.

→ **Indicateurs forts :** Retour structuré, gestion du temps, analyse critique, mise en projection.

3. Échanges avec le jury (Communication et collaboration)

- **Gestion efficace du temps :**
- Ils ont respecté le temps de l'entretien, montrant une bonne maîtrise de l'organisation.

→ **Indicateurs forts :** Gestion du temps, rigueur.

4. Posture professionnelle et leadership (Éthique et vision systémique)

- **Posture de futur formateur :**
- Les candidats ont assuré un guidage vers une réflexion approfondie par un appui sur des références théoriques et didactiques

→ **Indicateurs forts :** Posture de formateur, guidage vers la réflexion, appui sur des références théoriques.

→ **Ces éléments montrent que les candidats admis ont su instaurer un cadre d'échange bienveillant et constructif, tout en démontrant une capacité à analyser, guider et projeter l'enseignant observé dans une réflexion approfondie sur sa pratique.**

POINTS D'AMÉLIORATION REPÉRÉS

Les candidats non admis ou partiellement admis ont montré des lacunes dans les 4 domaines de compétences, avec des indicateurs à renforcer pour répondre pleinement aux attentes du CAFIPEMF.

1. Observation et écoute active (Conception et posture réflexive)

- **Retour descriptif plutôt que réflexif :**

- Le retour des candidats était davantage descriptif que réflexif, révélant une difficulté à se décentrer et à analyser en profondeur les pratiques observées.

→ **Indicateurs à améliorer :** Analyse réflexive, décentrage, profondeur de l'analyse.

2. Analyse critique et retour sur l'observation (Mise en œuvre et régulation)

- **Bienveillance excessive :**

- La bienveillance à appliquer ne doit pas empêcher les candidats d'orienter la réflexion vers des points sensibles, surtout lorsque la séance observée n'a pas permis aux élèves de construire des apprentissages significatifs.
- Bien que la valorisation des points positifs soit essentielle, elle ne doit pas freiner une analyse lucide et objective, ce que la majorité des enseignants attendent.

- **Manque de précision dans les retours :**

- Il serait bénéfique de reprendre les dires et les gestes de l'enseignant avec précision (heure, moments clés) pour engager l'observé dans une réflexion méta-analytique, en apportant des preuves tangibles de l'observation.

- **Monopole de la parole :**

- Certains candidats ont monopolisé la parole, alors qu'il s'agit d'un échange. Il est essentiel de laisser l'enseignant observé s'exprimer et de favoriser un dialogue équilibré.

→ **Indicateurs à améliorer :** Équilibre dans les retours, précision, gestion de la parole.

3. Échanges avec le jury (Communication et collaboration)

- **Lacunes en didactique :**

- Des lacunes sur les connaissances didactiques ont pénalisé l'analyse, limitant la pertinence et l'utilité des retours et des conseils proposés.

- **Réflexion sur la différenciation :**

- La réflexion sur la différenciation était trop centrée sur des aspects matériels ou organisationnels, plutôt que sur des stratégies pédagogiques adaptées.

- **Difficultés à gérer les émotions :**

- Des difficultés à gérer les émotions peuvent entraver une analyse réflexive objective.

→ **Indicateurs à améliorer :** Maîtrise des connaissances didactiques, réflexion sur la différenciation, gestion des émotions.

4. Posture professionnelle et leadership (Éthique et vision systémique)

- **Rôle du formateur :**

- Il est essentiel de rappeler qu'un formateur n'est pas une « boîte à outils », mais un guide qui aide à cheminer dans la réflexion pédagogique.

→ **Indicateurs à améliorer :** Posture de guide, accompagnement dans la réflexion pédagogique.

→ **Ces éléments montrent que certains candidats doivent approfondir leur capacité à analyser de manière critique et réflexive, à équilibrer leur posture entre bienveillance et rigueur, et à maîtriser les connaissances didactiques pour offrir un accompagnement plus efficace et pertinent.**

B ANALYSE QUALITATIVE DES SÉQUENCES 3 ET 4

Ces deux dernières séquences permettent au jury d'évaluer :

- **Les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat.**
- **La capacité du candidat à évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques.**
- **La capacité du candidat à entendre et à intégrer les remarques des examinateurs.**

POINTS FAVORABLES REPÉRÉS

1. Rapport de visite (Conception et structuration)

- **Fidélité aux observations et conseils :**
 - Les rapports de visite étaient fidèles aux observations et aux conseils apportés lors des séances.
 - Les documents produits étaient majoritairement bien construits, clairs et utiles pour le débutant.
 - **Respect des normes formelles :**
 - La forme des rapports était correcte d'un point de vue syntaxique et orthographique, et respectait le cadre imposé en termes de nombre de pages.
 - Le registre de langue employé était adapté au contexte professionnel et facilitait la compréhension des propos.
- **Indicateurs forts :** Fidélité aux observations, clarté des documents, respect des normes formelles, registre de langue adapté.

2. Entretien (Communication et collaboration)

- **Retour sur les éléments observés et conseils formulés :**
 - Le retour sur les éléments observés et sur les conseils formulés a permis aux candidats d'aller plus loin ou d'infléchir certains éléments, ce qui est très positif.
 - Certains candidats ont corrigé des erreurs d'appréciation, montrant une capacité à prendre du recul et à intégrer les remarques des examinateurs.
 - **Évolution de la réflexion :**
 - Les meilleurs candidats ont su traiter les remarques des examinateurs et ont montré une évolution de leur réflexion entre la rédaction du rapport et le jour de la séquence 4, mettant à profit le temps écoulé entre les deux.
 - **Richesse des échanges :**
 - Les jurys ont apprécié la richesse et la densité des échanges, ainsi que leur forme construite.
 - Les propos étaient illustrés par des situations concrètes, ce qui a enrichi les discussions.
 - **Projection dans une posture de formateur :**
 - Les jurys ont valorisé la projection dans une véritable posture de formateur, notamment en ce qui concerne l'engagement dans l'accompagnement des observés.
- **Indicateurs forts :** Capacité à intégrer les remarques, évolution de la réflexion, richesse des échanges, projection dans une posture de formateur.

→ **Ces éléments montrent que les candidats admis ont su produire des rapports de visite clairs et utiles, et démontrer une capacité à intégrer les remarques des examinateurs pour faire évoluer leur réflexion et leur posture de formateur.**

POINTS D'AMÉLIORATION REPÉRÉS

1. Rapport de visite (Conception et structuration)

- **Mise en forme peu lisible :**
 - La mise en forme ne met pas suffisamment en évidence les points essentiels abordés, ce qui ne facilite pas la lecture.
 - **Destinataire non identifié :**
 - Les candidats ont éprouvé des difficultés à identifier le destinataire du rapport. Dans un même document, on peut trouver des conseils formulés pour les enseignants observés, et d'autres qui semblent destinés aux membres de la commission.
 - **Manque de références théoriques :**
 - Les recommandations institutionnelles font souvent défaut, avec peu de références théoriques pour étayer les conseils.
- **Indicateurs à améliorer :** Mise en forme lisible, identification du destinataire, intégration de références théoriques.

2. Entretien (Communication et collaboration)

- **Présentations parfois trop descriptives :**
 - Certaines présentations étaient parfois de la paraphrase des échanges entre le candidat et le professeur des écoles observé, ou une simple "lecture" du rapport.
 - On note aussi une absence de continuité entre le rapport et l'entretien.
 - **Difficulté à identifier ses propres manquements :**
 - Certains candidats ont éprouvé des difficultés à identifier leurs propres manquements et à les aborder dans l'analyse.
 - **Faiblesse du bagage didactique :**
 - Une faiblesse du bagage didactique a entraîné des réponses vagues aux questions du jury.
 - **Conseils peu adaptés ou justifiés :**
 - Les conseils donnés **n'étaient** pas toujours adaptés aux besoins de l'observé ou peu justifiés et approfondis.
 - **Incapacité à accepter la controverse :**
 - Certains candidats ont montré une incapacité à accepter la controverse et à rester flexible sur leurs premières idées et représentations, ce qui a limité l'échange avec le jury.
- **Indicateurs à améliorer :** Continuité entre rapport et entretien, identification des manquements, maîtrise du bagage didactique, adaptation des conseils, flexibilité face à la controverse.

→ **Ces éléments montrent que certains candidats doivent améliorer la structuration et la clarté de leurs rapports, ainsi que leur capacité à intégrer les remarques, à justifier leurs conseils et à accepter la controverse pour enrichir les échanges avec le jury.**



10 RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS POUR L'ÉPREUVE 2

Cette épreuve doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à écouter, lire et analyser une pratique pour ensuite mettre son producteur en mode réflexif et le conseiller sur des pistes plus productives. L'épreuve demande également des capacités rédactionnelles avérées, synthétiques reprenant fidèlement l'entretien vécu, les conseils formulés et les ressources proposées.

Observation et Entretien

- 1. Être capable de déterminer les points d'appui et les axes de progrès : savoir observer et prioriser des faits de classe, avoir eu l'opportunité de voir d'autres collègues.*
- 2. Savoir repérer les écarts entre la préparation et la mise en œuvre. Prendre appui sur les traces des élèves et les relever. Le candidat doit pouvoir identifier et exploiter des moments précis pour engager l'observé dans une méta-analyse, en apportant des preuves concrètes.*
- 3. Être attentif aux émotions de l'autre et peaufiner son approche d'entrée en relation. Un plan doit être annoncé à son interlocuteur. Le temps post observation devant permettre de cibler les points qui seront abordés et explicités avec l'observé.*
- 4. Veiller à un juste équilibre de temps de parole entre les deux protagonistes. Savoir prendre du recul pour faire une analyse didactique distanciée, sans se limiter au volet strictement pédagogique. Rester à l'écoute des dires de l'observé. S'assurer que l'observé a bien perçu les marges de progrès qu'il souhaiterait engager.*
- 5. Les conseils prodigués doivent être simples, pragmatiques, illustrés par des exemples concrets et réalistes. Les candidats éviteront un discours généraliste sans réelle application concrète sur le terrain. Être capable de faire référence à quelques chercheurs et didacticiens en relation avec l'observation. Les candidats éviteront de faire référence à leur pratique comme seule voix de cheminement.*

Rédaction du rapport et Entretien avec le jury

- 6. Prendre le temps de lire de nombreux rapports de visite pour s'imprégner de la philosophie de cet objet : il est adressé à un enseignant et se doit de lui être utile, en lui donnant envie de faire évoluer sa pratique.*
- 7. La mise en forme doit être efficace mettant en relief les points essentiels et précisant éventuellement les enjeux. Rester vigilant quant au taux de phrases négatives voire « dures » qui n'engagent pas l'autre. Formuler néanmoins des marges de progrès par une syntaxe adaptée et un ton franc qui ne heurtent pas la personne.*
- 8. Faire des propositions de quelques références théoriques qui restent directement liées aux points observés. Connaître l'actualité pédagogique et quelques dispositifs spécifiques nationaux et académiques.*
- 9. Mener une analyse fine de son entretien avec l'enseignant particulièrement en revenant sur les moments clés. L'analyse doit être adossée à des connaissances didactiques assurées. S'entraîner à restituer un retour réflexif en veillant au temps imparti.*
- 10. Justifier les conseils prodigués lors de l'entretien par des ressources pertinentes et maîtrisées. Suggérer des pistes nouvelles de réflexion, en mobilisant sa propre expérience, des faits de classe, la connaissance des élèves, les stratégies d'apprentissages et les travaux de la recherche.*

VI.RETOUR SUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE

L'usage du numérique dans l'enseignement reste encore limité, bien qu'il soit parfois exploité de manière pertinente. Il favorise l'autonomie des élèves, notamment grâce à des échanges basés sur des traces partagées avec le groupe classe, ce qui implique une mise à distance de l'enseignant.

Cependant, le numérique n'est pas encore pleinement intégré comme ressource ou outil d'étayage. Par ailleurs, des outils comme le tableau blanc interactif, aux multiples fonctionnalités, pourraient être mieux valorisés, par exemple pour gérer le temps des phases de formation (usage comme chronomètre). Cela révèle un usage encore trop basique de ces outils.

